

Trottinettes : Pony veut exporter son modèle participatif à Paris

La startup française Pony a annoncé lundi sa candidature à l'appel d'offres que doit lancer la Ville de Paris pour développer son modèle de trottinettes en libre-service, qu'elle vend à des particuliers qui récupèrent la moitié des revenus de chaque course.

« On essaie de créer un modèle qui réconcilie les gens avec la trottinette », a expliqué à l'AFP le cofondateur de Pony, Paul-Adrien Cormerais. « Il y a à Paris un vrai rejet de la trottinette, il y a un sentiment de gâchis », a-t-il regretté, « parce que les trottinettes sont déversées, tombent de nulle part, envahissent les trottoirs, n'appartiennent à personne, sans vraies règles claires... » « Or, cette situation fait courir le risque de passer à côté de ce qu'est vraiment la trottinette: un mode de transport incroyable, rapide, pas cher », a-t-il relevé. « Si on veut que ça marche, il faut impliquer les gens dans le succès du service », estime le jeune entrepreneur.

À lire aussi

Trottinettes électriques : un marché en or, vraiment ?

Soutenue par le patron de Free Xavier Niel, Pony propose 500 vélos en libre-service à Oxford (Angleterre), Angers et Bordeaux, et aussi depuis quelques mois 150 trottinettes électriques à Angers et 100 à Bordeaux. Les particuliers, appelés « Pony Angels », sont invités à acheter un engin -il faut compter 720 euros pour une trottinette et 220 euros pour un vélo-, qu'ils laisseront à disposition des usagers. Les propriétaires peuvent bien évidemment s'en servir gratuitement et ils touchent la moitié des revenus de location, soit pour les trottinettes « entre 130 et 150 euros par mois », selon Paul-Adrien Cormerais.

À lire aussi

Les trottinettes entrent (enfin ?) au code de la route

« Le fait que ces véhicules appartiennent à quelqu'un, ça change la perspective. Louer une trottinette Pony, c'est plus comme emprunter celle d'un voisin », a-t-il relevé, notant qu'« on a divisé par trois le vandalisme, et par huit les coûts de gestion ». « On est, je pense, le seul acteur dans le monde à faire du free-floating (location de véhicules en libre-service, NDLR) rentable », a-t-il souligné. « On a commencé par des villes moyennes, on a cartonné, on a validé ce qu'on savait faire, on a attaqué Bordeaux qui est une des plus grandes métropoles françaises. (...) On est maintenant tout à fait capable d'attaquer la ville de Paris », a indiqué le cofondateur de la startup.

La mairie de Paris doit lancer dans les prochains jours un appel d'offres à l'issue duquel il n'y aura plus que trois opérateurs de trottinettes électriques dans la capitale.

À lire aussi

Le marché des trottinettes pourrait peser 40 à 50 milliards d'euros en 2025

